

Maîtrise de l'énergie

Depuis plusieurs années, la Ville de Montauban et le Grand Montauban agissent au quotidien pour optimiser les consommations énergétiques des équipements publics, notamment par le biais d'un Système de Management de l'Énergie.

Le Système de Management de l'Énergie



Un Système de Management de l'Énergie se base sur un suivi rigoureux des consommations et sur une gestion méthodique de l'ensemble de la « chaîne » d'utilisation de l'Énergie.

Cette démarche d'amélioration continue est codifiée selon la norme internationale ISO 50001.

La norme ISO 50001



La norme internationale ISO 50001 définit un cadre d'exigences pour que les organismes puissent :

- Élaborer une politique pour une utilisation plus efficace de l'énergie
- Identifier un périmètre précis pour la mise en place de la démarche
- Fixer des cibles et des objectifs pour mettre en œuvre cette politique
- S'appuyer sur des données pour mieux comprendre les consommations d'Énergie et prendre des décisions pour les optimiser
- Mesurer les résultats et examiner l'efficacité de la politique
- Améliorer en continu la démarche

La démarche à Montauban



Le lancement et la certification

Courant 2019, la Ville de Montauban et le Grand Montauban se lancent dans la démarche et planifient un cycle de certification pour un premier périmètre composé de l'Hôtel de Ville, de l'ensemble du site des Carmes (le Conservatoire, la Police Municipale, les bureaux du cloître et de la Passarella), du Pôle Solidarité et de 4 armoires d'éclairage public (1000 points lumineux).

Dès lors, une [politique énergétique](#) est rédigée (*mise à jour en 2022*) pour établir l'expression formelle des intentions et des orientations générales des deux collectivités.

Après avoir été audités début 2020, la Ville de Montauban et le Grand Montauban sont [certifiés ISO 50001](#) en juillet 2020 pour la mise en place et l'efficacité d'un Système de Management de l'Énergie (SME).



Les objectifs et les résultats

Le but de la démarche est d'optimiser en permanence l'usage, la consommation et l'efficacité énergétique des équipements (chauffage, éclairage, climatisation...) sur ce périmètre tout en conservant un service public de qualité.

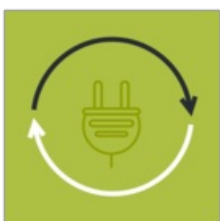
Ainsi, la Ville et le Grand Montauban se sont fixés les objectifs suivants :

- Réaliser et maintenir 10% d'économie d'énergie sur les bâtiments du périmètre par rapport à 2018
- Améliorer la connaissance de notre patrimoine
- Réaliser 30% d'économie d'énergie d'ici fin 2022 sur l'Hôtel de Ville grâce à des travaux de rénovation énergétique par rapport à 2018



Les premiers résultats sont là

Les économies réalisées représentent l'équivalent de l'alimentation en électricité de 50 maisons de 100m² (hors chauffage) et de chauffer au gaz 4 maison de 100m².



Extension de la démarche

Compte tenu des économies d'énergie constatées sur ce premier périmètre, la collectivité poursuit sa politique énergétique en l'étendant la démarche à 3 nouveaux sites : le Musée Ingres Bourdelle (MIB), l'Annexe du MIB et le Centre de loisirs du Ramierou. Les objectifs restent les mêmes.

Tous ensemble, économisons l'énergie !

Ces objectifs seront atteints grâce à l'adhésion et l'implication de tous (agents, visiteurs, sociétés de services...).

Ainsi, un [Livret des Eco-gestes](#) a été édité pour les agents de la collectivité. Vous pourrez y trouver des gestes applicables au quotidien et lors de vos visites dans les bâtiments de la collectivité.

Nous savons pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour participer à la démarche et à la sobriété énergétique de la collectivité.